



Dossier de presse

Rentrée scolaire 2026

Mardi 1^{er} septembre 2026



Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr





Edito

À Saint-Herblain, l'éducation constitue notre priorité absolue. Nous y consacrons une attention et des moyens à la mesure des enjeux : chaque année, la Ville dédie plus de 23 millions d'euros à ce domaine essentiel. Nous défendons une école publique forte, gratuite et accessible à toutes et tous, et celle qui offre à chaque enfant, quelle que soit son origine, les mêmes chances de réussir et de s'épanouir.

Adapter nos écoles au dérèglement climatique, accueillir tous les enfants sans exception, garantir la qualité des temps périscolaires : ces priorités ne restent pas des mots. Elles se concrétisent en actions, que ce dossier de presse vous présente.

Pour répondre au plus près des besoins, la Ville agit main dans la main avec l'Éducation nationale et les parents élus, dont l'engagement quotidien fait vivre notre communauté scolaire.

Nous saluons chaleureusement l'ensemble des agents publics, de l'enseignement à la restauration, du nettoyage à l'entretien, de l'animation à l'administration, qui se mobilisent chaque jour au service des enfants.

En ce jour de rentrée, comme tout au long de l'année, les élus de la majorité municipale vont à la rencontre des équipes éducatives et des parents dans chaque école. Les habitantes et les habitants peuvent compter sur leur équipe municipale pour défendre, par les actes, ce bien précieux qu'est l'éducation publique.

Très belle année scolaire à toutes les Herblinoises et à tous les Herblinois.



Bertrand Affilé,
Maire de Saint-Herblain
Premier Vice-président
de Nantes Métropole



Sarah Tendron,
Adjointe
en charge de l'éducation



Chiffres clés

- **740 000 € de travaux** cet été dans les écoles, hors opérations des groupes scolaires Bernardière et Rabotière
- **209 classes** dans les 15 groupes scolaires publics herblinois, dont 5 classes spécialisées et 9 classes bilingues, pour 4 472 élèves inscrits (chiffre au 24 août 2026)
- **450 agentes et agents** de la Direction de l'éducation agissent au quotidien auprès des élèves herblinois
- **225 127,50 €** pour l'achat de petites fournitures et 250 457 € pour l'achat d'équipement dans les écoles en 2026
- **9,48 millions d'€** affectés à la rénovation du groupe scolaire de la Bernardière
- **960 000 € dédiés à la mise en accessibilité** de l'école de la Rabotière

L'actualité dans les écoles

Écomobilité scolaire : 3 actions pour favoriser les mobilités douces

À l'école en Woodybus

Entre novembre 2025 et juin 2026 le Woodybus, vélo-bus en bois propulsé par les enfants, leur accompagnateur et l'assistance électrique, a déjà permis quelque **4 000 trajets-élèves entre l'école de la Bernardière, en travaux, et l'ancien collège Ernest-Renan**, qui accueille les élèves pendant la rénovation du groupe scolaire.

Fabriqué à Nantes, ce bus à pédale en bois, dont la Ville a fait l'acquisition, peut embarquer 8 élèves en plus du conducteur pour un trajet d'1,4 km entre les deux établissements.

Les sorties scolaires en marchant

Depuis septembre 2025, les élèves de primaire se déplacent de préférence à pied pour leurs activités à l'extérieur de l'école. Un engagement formalisé dans la Charte des transports scolaires coconstruite avec les directions d'école, les parents d'élèves et les agentes et agents municipaux.

En moyenne et grande section de maternelle, les déplacements doux sont privilégiés jusqu'à 500–750 mètres de distance. **Pour les élémentaires, on se déplace à pied en dessous d'1 km.**

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Et pour les trajets plus longs, l'alternance est possible, avec par exemple, l'aller à pied, le retour en car ou en transports en commun.

La Ville de Saint-Herblain fournit à chaque école un **kit facilitant les trajets en toute sécurité comprenant des gilets, brassards, capes de pluie et charriots** pour les sacs et cartables. Les enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers bénéficient d'une adaptation des modes de transport, si nécessaire.

Prendre le chemin des écoliers

Et si on allait à l'école à pied ? La Ville franchit une nouvelle étape pour encourager la marche dans les trajets du quotidien. En partenariat avec Nantes métropole, l'objectif est de **développer des parcours sécurisés, lisibles et attractifs pour les déplacements domicile-école**, en cohérence avec les enjeux de transition écologique, de santé publique et d'autonomie des enfants : les chemins des écoliers.

Un diagnostic est en cours pour cibler les premières écoles concernées par cette action, déployée à terme sur les 15 groupes scolaires publics.

Nouveau : des parcours éducatifs « Culture scientifique, technique et industrielle »

100 % des enfants bénéficient des parcours éducatifs proposés par la Ville sur le temps scolaire. Les parcours thématiques environnement, citoyen, sportif et artistique sont complétés depuis la rentrée 2026 par des parcours « Culture scientifique, technique et industrielle » (CSTI).

Trois classes de CM1 et CM2 de l'école de Beauregard, partiront sur l'année 2026-2027 à la **découverte du monde de la science à travers des actions mobilisant connaissances scientifiques, rencontres et mise en pratique des savoirs**.

Avec l'association Les Petits Débrouillards et les agents de la Bibliothèque, ils appréhenderont la démarche scientifique autour d'ateliers dédiés aux techniques de construction anciennes et aux matériaux utilisés au fil du temps ou encore à la biodiversité actuelle et passée. Les élèves vont également se déplacer au Chronographe pour la visite de l'exposition permanente accompagnée d'ateliers sur l'anthropologie.



La Ville agit pour prévenir les violences faites aux enfants

La Ville est engagée depuis plusieurs années pour prévenir toutes les violences faites aux enfants. Qu'il s'agisse des violences intrafamiliales, des violences entre enfants, des violences éducatives ordinaires ou des risques de violences sexuelles, tous les leviers sont activés pour protéger les enfants, que ce soit à la maison ou pendant les accueils collectifs : formation, procédures, contrôle des antécédents judiciaires, management des équipes...

En chantier : le renouvellement du Projet éducatif de territoire (PEDT)

L'année scolaire 2026-2027 sera consacrée à l'évaluation du PEDT 2024-2027 et à la construction du PEDT 2027-2030. Le PEDT traduit par des engagements concrets les grandes orientations de la Ville et de ses partenaires en matière de politique éducative. Il se centre sur la notion de rythme et sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires.

Objectif ? Assurer la cohérence et la continuité entre les différents temps de la journée des enfants, pour leur proposer la meilleure offre éducative. Sur la période 2024-2027, trois axes prioritaires avaient été définis :

- Transition écologique
- Éducation inclusive et citoyenne
- Continuité éducative

Pour la période 2027-2030, la Ville souhaite élargir le périmètre du PEDT à la petite enfance et à la jeunesse. L'ensemble de la communauté éducative sera concerté pour cette démarche.

École Nelson Mandela : la Ville toujours mobilisée

Dans le prolongement du [vœu adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 22 juin dernier](#), la Ville de Saint-Herblain reste pleinement mobilisée aux côtés des parents d'élèves et de la communauté éducative pour obtenir de l'Éducation nationale une amélioration durable des conditions d'éducation à l'école Nelson Mandela. Alors que la situation sociale de l'établissement justifie des moyens supplémentaires et que son classement en REP ou REP+ est demandé, la Ville poursuit ses démarches auprès de l'Éducation nationale pour garantir aux enfants les meilleures conditions possibles pour apprendre et réussir.



Le projet : une cuisine mutualisée opérationnelle en 2028

Non loin du CHU Nord Laennec, la future cuisine centrale mutualisée de Saint-Herblain, Orvault et La-Chapelle-sur-Erdre sort de terre. Elle livrera ses premiers repas aux élèves au premier semestre 2028 ; à terme, jusqu'à 10 000 couverts par jour seront produits pour une trentaine de sites.

Zoom sur la fin du plastique dans la restauration scolaire

La future cuisine centrale fonctionnera avec un conditionnement en bacs inox, plus écologiques et durables que les bacs en polypropylène actuels. Une nouvelle étape franchie par la Ville pour protéger la santé des enfants et réduire ses déchets plastiques, après le passage à la vaisselle en verre/porcelaine, le remplacement des emballages individuels en plastique par des contenants collectifs (ex : yaourt, compote...) et la suppression des bouteilles d'eau pour les pique-niques des accueils de loisirs, remplacés par des gourdes.

Dès octobre 2026, trois sites volontaires expérimenteront la mise en œuvre des bacs inox, afin notamment d'en évaluer les impacts sur les conditions de travail (manutention, lavage, séchage, stockage) des agents de restauration et entretien dans un contexte déjà marqué par de nombreuses évolutions (lutte contre le gaspillage alimentaire, tri et valorisation des biodéchets, changement de vaisselle...). L'expérimentation se poursuivra sur toutes les écoles tout au long de l'année scolaire, en vue d'une généralisation en juillet 2027.



En présence du maire et 1^{er} vice-président de Nantes métropole, Bertrand Affilé, d'élus et techniciens des trois communes partenaires, une visite de chantier a permis de faire le point sur l'avancée du projet. Crédit : Pascal Beltrami.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



La Direction de l'éducation aux côtés des familles

Accompagnement des familles

Tout l'été la Direction de l'éducation a accueilli les familles sur rendez-vous ou sans rendez-vous sur les horaires habituels. Après trois semaines en fin d'année scolaire, **les agentes et agents de la Direction seront de nouveaux présents dans les écoles du 1^{er} au 17 septembre, sur rendez-vous, pour répondre aux questions** des parents et les accompagner dans leurs démarches.

Agir pour la réussite éducative des enfants

La Ville met à disposition autant d'ATSEM que de classes maternelles : 92 ATSEM accueillent au quotidien vos enfants aux côtés des enseignants. Elle **finance les fournitures, mobiliers et matériels pédagogiques utilisés sur le temps scolaire** : 225 127,50 € pour l'achat de petites fournitures et 250 457 € pour l'achat d'équipement sont ainsi inscrits au budget 2026, au regard des effectifs.

Elle accueille tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap, en proposant des aides humaines et des moyens matériels permettant l'inclusion de chaque enfant. **350 enfants en situation de handicap sont concernés.**

Zoom sur le Programme Réussite Educative (PRE)

Le Programme Réussite Educative (PRE) permet d'accompagner des enfants de 2 à 16 ans, principalement sur les quartiers de Bellevue et du Sillon, afin de favoriser leur réussite scolaire. Le parcours est adapté aux besoins et ressources des familles. Les parents sont également accompagnés dans leur démarche éducative : recherche de professionnels de soin et présence physique lors des premiers rendez-vous, mentorat avec l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), découverte de l'offre des centres sociaux culturels, séjours révision/évasion...

La continuité éducative sur tous les temps

Grâce aux 193 animateurs et animatrices et 111 agentes et agents d'entretien-restauration, la Ville organise **l'accueil des enfants sur les temps périscolaires du matin, du midi, du soir, du mercredi, mais également pendant les vacances.** Ainsi, 3 200 enfants déjeunent dans les restaurants scolaires publics chaque midi.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Activités municipales : des tarifs selon les revenus

Restaurants scolaires, accueils de loisirs, périscolaire, séjours d'été... Pour l'ensemble des activités proposées par la Direction de l'éducation, le tarif payé par les familles est calculé selon le quotient familial, qui tient compte du revenu et de la composition de la famille. Un moyen de permettre au plus grand nombre d'accéder aux services municipaux.

Les travaux dans les écoles

Comme chaque été, les agents d'entretien et les ATSEM ont participé aux « grands ménages », pour des écoles nettoyées en profondeur à la rentrée. **Une période également propice aux travaux d'entretien et d'amélioration de l'accessibilité mais aussi aux rénovations plus importantes.** Quant à la transformation des cours d'écoles en îlots de fraîcheur, commencée en 2022, elle se poursuit.



Chiffres clés

- 51 193 m² de locaux scolaires gérés et entretenus par la Ville
- 740 000 € de travaux d'été en 2026, hors opérations des groupes scolaires Bernardière et Rabotière
- 11 cours d'écoles et 2 crèches déjà végétalisées ; 8 sont en travaux

Les grandes opérations

Une rénovation d'ampleur au groupe scolaire de la Bernardière

La Ville de Saint-Herblain a engagé fin 2025 une opération majeure de rénovation et d'extension du groupe scolaire de la Bernardière pour **répondre à l'évolution des besoins du quartier et aux enjeux d'adaptation liés à la crise climatique.**

Le projet prévoit une **rénovation complète des bâtiments existants**, combinant :

- une extension de la maternelle avec la création de trois nouvelles classes ;
- une amélioration des espaces existants et de nombreux travaux de maintenance ;
- une mise en accessibilité : création d'ascenseurs et de rampes ;

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



- une amélioration des performances phoniques et énergétiques, avec notamment une isolation renforcée, le changement des menuiseries et une installation photovoltaïque.



L'école élémentaire bénéficie aussi d'une extension, qui accueillera les locaux administratifs.

La Ville porte également une **transformation ambitieuse des espaces extérieurs**, avec la réfection des cours, la création d'une cour pédagogique, la végétalisation et l'aménagement d'îlots de fraîcheur favorisant l'éducation à l'environnement.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr





Vue d'architecte des futurs espaces extérieurs de l'école de la Bernardière.

Cette opération est construite dans une **démarche concertée** associant les services municipaux, les enseignants, ainsi que les enfants à la réflexion sur les aménagements extérieurs. Elle permettra d'améliorer concrètement les conditions d'accueil et de travail de l'ensemble des usagers, que ce soit dans les espaces dédiés à l'enseignement, au périscolaire ou à la restauration.

Avec une **enveloppe budgétaire de 9,48 millions d'euros** TTC, la Ville de Saint-Herblain affirme ainsi son ambition de mettre à disposition un équipement scolaire plus fonctionnel, plus accessible et résolument engagé dans une démarche de bifurcation écologique.

Ce projet est soutenu par l'ANRU pour un montant de 1 231 379 €, l'État au titre du Fonds vert pour un montant de 867 201 € et de 101 020 € et au titre de la DSIL pour un montant de 213 529 €, le Département de la Loire-Atlantique pour 300 000 € et la Région Pays de la Loire pour 200 000 €.



Groupe scolaire de la Rabotière : 960 000€ TTC pour une école plus inclusive

Le projet concerne donc la **mise aux normes PMR de l'école élémentaire** qui intégrera la création d'un ascenseur desservant tous les niveaux et l'aménagement d'un hall d'entrée de plain-pied. Des sanitaires PMR adaptés seront également aménagés à chaque niveau de l'élémentaire.

Le projet prévoit aussi la **mise en accessibilité des différentes parties de la cour maternelle** ainsi que des accès au bâtiment maternelle/restauration grâce à la réalisation de rampes.



Ce projet est l'occasion d'améliorer les espaces dédiés aux personnels de l'école élémentaire : il est donc prévu la création d'une nouvelle salle des maîtres, la création de locaux de rangement et ménage à chaque niveau ainsi que l'aménagement d'un bureau pour le responsable de site. L'extension totale représente une surface de 104,5 m².

Les travaux se déroulent en site occupé depuis avril 2026. Ils s'achèveront en juin 2027.

Un projet de végétalisation portant sur la cour élémentaire est à l'étude, pour des travaux prévus l'été prochain.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Les végétalisations des cours d'écoles

Depuis 2022, la Ville de Saint-Herblain déploie un programme de végétalisation et de renaturation des cours d'écoles et de crèches, doté **de 900 000 €**.

Objectifs :

- Rafraîchir les équipements municipaux accueillant des publics sensibles à la chaleur pour garantir de bonnes conditions d'occupation ;
- Offrir un cadre de vie de qualité, riche d'usages et de mixité, support d'éveil et d'éducation à l'environnement ;
- Reconnecter les enfants à la nature ;
- À l'échelle du quartier, assurer le maintien d'un environnement sain, qualitatif et riche de biodiversité.



Ecole Condorcet : 56 % des surfaces imperméables de la cour maternelle existante ont été désimperméabilisées, 23 % des surfaces en élémentaire. Au total, 15 arbres ont été plantés. Crédit : Maylis Rolland.

En mai 2026, 13 cours ont bénéficié de ces aménagements (1 à 3 cours par site) : crèche Confetti, crèche Méli-Mélo, école de la Sensive, école Françoise-Giroud, école du Joli Mai, école des Grands Bois, école René-Guy-Cadou, école Condorcet.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Des travaux sont engagés cet été à l'école Jacqueline-Auriol et à l'école de la Crémetterie dont 46 % de surface de cours imperméable sera désimperméabilisée. Les groupes scolaires du Soleil-Levant et de la Bernardière sont également concernés dans le cadre des rénovations en cours. En 2027, ce sera au tour de l'école de la Rabotière et de la crèche Pomme de reinette.

Les autres travaux de l'été

Des travaux de maintenance et d'entretien sont réalisés chaque été dans les groupes scolaires herblinois pour améliorer le confort, la sécurité ou encore l'accessibilité des équipements. Tour d'horizon.

- **Groupe scolaire du Joli Mai** : remplacement des menuiseries extérieures (phase 2), reprise des fixations des radiateurs, travaux dans le bureau du responsable éducatif.
- **Groupe scolaire Condorcet** : réfection de la toiture de l'élémentaire, travaux de peinture (classes, escalier élémentaire, couloir R+1 élémentaire, vestiaire maternelle et dortoir 34), remplacement des sols du bureau de la direction et de l'escalier élémentaire.
- **École maternelle Soleil Levant** : remplacement d'une pyramide (toiture).
- **Groupe scolaire des Grands Bois** : rénovation du sol de la bibliothèque et travaux de peinture en élémentaire (encadrements des baies des couloirs, salle de restauration, rambardes sous le préau, couloirs...)
- **Groupe scolaire de la Sensitive** : travaux d'accès à la zone maternelle, travaux d'accessibilité du sanitaire et de l'escalier, modification du bureau du responsable éducatif, modification des bureaux et du local entretien/local rangement.
- **Groupe scolaire René-Guy-Cadou** : remplacement de la VMC de la salle polyvalente, travaux de peintures (hall maternelle, vestiaires de la cantine, salles de restauration et autre...), travaux dans le bureau du responsable éducatif, adaptation de l'ancienne maison du gardien.
- **Groupe scolaire des Buzardières** : renforcement des poteaux des portails.
- **Groupe scolaire de la Crémetterie** : installation d'un module adiabatique sur la ventilation et remplacement de deux centrales de traitement de l'air
- **Groupe scolaire Françoise-Giroud** : peinture du couloir côté maternelle et de l'entrée principale extérieure.
- **Groupe scolaire Jacqueline-Auriol** : peinture de la restauration maternelle (kitchenette).
- **Groupe scolaire Stéphane-Hessel** : remplacement du faux plafond du couloir élémentaire au rez-de-chaussée.

